



Snudi-FO86 - snudifo86@gmail.com - www.snudifo86.org
Tel : 05.49.52.52.83 et 06.60.41.34.85 - 21 bis rue A. Orillard - 86035 POITIERS CEDEX

CSA SD carte scolaire de la Vienne

Lundi 30 mars - Déclaration FO

Madame la Directrice Académique,

Mesdames et Messieurs les membres du CSA-SD,

MOUVEMENT :

Avant d'aborder l'ordre du jour qui nous concerne aujourd'hui, à savoir la carte scolaire pour la rentrée de septembre 2026, nous tenons à vous faire part du mécontentement et des craintes de nos collègues quant au calendrier du mouvement avec le résultat de la phase d'ajustement le 16 juillet.

Même si nous savons que ce calendrier découle de décisions gouvernementales et ministérielles de cacher l'ampleur des suppressions de postes le plus longtemps possible, afin que ce sujet ne soit pas un sujet des élections municipales.

Nous nous permettons de lire ici l'interpellation d'une collègue qui résume très bien les conséquences de ces actes sur le mouvement et les conditions dans lesquels se fera la rentrée 2026 avant même les suppressions de postes et fermetures de classe :

« Lors de la sortie de la circulaire ce vendredi 20 mars, nous avons pris connaissance des dates du mouvement des enseignants pour l'année 2026. Habituellement, la seconde phase de nominations a lieu la dernière semaine de classe, peu de temps avant la fermeture des écoles. Cela n'était déjà pas très confortable, mais nous faisons avec. Cette année, cette date est repoussée au 16 juillet sans qu'aucune explication nous soit apportée.

Se posent alors à moi (et à de nombreux collègues) un certain nombre de

questions. Comment ferons-nous pour contacter les écoles qui seront alors fermées à cette date ? Comment ferons-nous pour accéder à l'école ?

Comment ferons-nous pour contacter les directeurs qui seront (à juste titre) peut-être déjà sur leur lieu de vacances ?

Comment ferons-nous pour contacter les collègues (qui seront, eux aussi à juste titre, peut-être déjà sur leur lieu de vacances ou en droit à la déconnexion) et connaître le fonctionnement de l'école ?

Comment pourrons nous visualiser notre classe et son mobilier ?

Comment connaître notre niveau de classe ?

Comment préparer notre classe de manière sereine et sérieuse ?

Cette date tombe en plein milieu du premier mois des vacances. Si l'on quitte l'école dans laquelle nous sommes depuis de nombreuses années, pour en intégrer une autre à la rentrée, devons-nous y retourner en plein milieu de l'été pour déménager notre classe et en réaménager une autre ? Dans quelle mesure sommes-nous couverts ?

Dans le cas contraire, comment réaliser ces deux déménagements (et tout le reste) le jour de la pré-rentrée ?

Comment ferons-nous si les mairies n'autorisent pas l'accès aux locaux au cours de l'été ? Comment ferons-nous alors que les classes seront vidées pour cause de nettoyage ?

Comment pourrons-nous anticiper la préparation de la classe ?

Comment passer notre commande de fournitures afin de recevoir le matériel avant la rentrée et préparer notre classe en fonction de ce que nous aurons pu commander (manuels, fichiers, fournitures) ?

Comment prendre connaissance : des projets ? des budgets ? des élèves et leurs besoins particuliers ? des outils présents dans l'école ? du matériel pédagogique disponible nous permettant de construire nos séquences durant l'été ?

Enfin, la vraie question est : Comment pouvons-nous accueillir les élèves dans de bonnes conditions avec CES conditions ? »

2027 sera aussi une année électorale. Devons-nous nous attendre à ce que chaque élection électorale dans ce pays se fasse à l'avenir dans le mensonge des réalités concernant l'Education Nationale, et en désorganisant chaque rentrée ?

CARTE SCOLAIRE RENTREE 2026

L'études des RSST en F3SCT86, les remontées de terrain de nos collègues, les difficultés chaque jour à faire le travail et la classe dans l'intérêt public sont chaque jour plus cruelles.

Dans ce contexte, il est inacceptable de supprimer 1891 des postes dans l'École Publique à la rentrée prochaine, alors même qu'elle est déjà en grande difficulté et que de très nombreux besoins ne sont pas couverts.

Dans la Vienne, ce sont 29 suppressions de postes avec pour conséquences : 37 fermetures de classes, pour seulement 4 ouvertures de classes dans le projet présenté lors du groupe de travail de jeudi 26 mars.

A quoi s'ajoutent 2,5 postes « école inclusive », pourtant indispensables, supprimés pour la création de 4 nouveaux PAS, mesure à laquelle FO s'oppose.

Ces décisions vont mécaniquement dégrader encore davantage les conditions d'enseignement des élèves et les conditions de travail des personnels.

Chaque jour, sur le terrain, les collègues font face à une réalité de plus en plus difficile : violences scolaires, élèves empêchant de faire classe, situations de crise, manque de moyens pour accompagner les élèves les plus fragiles.

On ne peut supprimer des postes quand on doit affronter une telle vague de difficultés à fonctionner.

Cette situation épuise les personnels, les met en difficulté et conduit un nombre croissant d'entre eux vers la souffrance au travail, voire la maladie. Songer à la démission.

Dans ce contexte, la seule réponse apportée par le ministère est la suppression de postes...

La baisse démographique, souvent avancée pour justifier ces décisions, devrait au contraire être une opportunité : celle de réduire les effectifs par classe, d'améliorer les conditions d'apprentissage et de redonner du sens à notre métier.

C'est le choix qui a été fait et qui est fait dans d'autres pays : c'est une des raisons de la rétrogradation de la France dans les enquêtes internationales.

Dans ce contexte, Force Ouvrière revendique :

- l'abandon des suppressions de postes et des fermetures de classes ;
- la création immédiate des postes nécessaires d'enseignants et d'AESH sous statut ;
- la baisse des effectifs par classe sur tout le territoire ;
- la création de postes de remplaçants en nombre suffisant ;
- le rétablissement d'une véritable formation continue sur le temps de travail ;
- la création de tous les postes spécialisés nécessaires (RASED, psychologues, structures adaptées) ;
- les moyens permettant une inclusion scolaire réelle et respectueuse des besoins de chacun ;
- la création de places en établissements spécialisés pour les élèves en attente ;
- l'abandon des dispositifs qui organisent le manque de moyens, notamment les PAS.

Force Ouvrière continuera de défendre les personnels, leurs conditions de travail et l'École publique.